



Fiche 2

Jeudi 2 juillet 2009

Ecobilans

Aperçu méthodologique et démarche

Les écobilans permettent d'analyser, d'évaluer et de comparer l'impact d'un produit ou d'un service sur l'environnement. L'étiquette-environnement pour les voitures de tourisme, qui devrait entrer en application à compter de 2010, a recours à des écobilans dont les résultats sont exprimés en unités de charge écologique (UCE). On peut se figurer les UCE comme une « ombre écologique ».

Comment réalise-t-on un écobilan?

L'« ombre écologique » d'un produit est déterminée à l'aide d'un écobilan. L'écobilan d'un produit consiste à évaluer les différents facteurs environnementaux de ce produit tout au long de son cycle de vie. La méthode prend en compte l'énergie et les matières premières consommées ainsi que l'ensemble des émissions et des déchets produits (substances problématiques libérées dans l'environnement et matières à valoriser ou à éliminer).

Plusieurs méthodes ont été mises au point afin de déterminer un indicateur unique pour toutes les nuisances. L'une d'elles, la méthode dite de la saturation écologique, permet d'exprimer les atteintes à l'environnement en unités de charge écologique (UCE). Cette méthode s'appuie sur les valeurs limites et objectifs inscrits dans la législation suisse pour les émissions de polluants et la consommation de ressources.

Méthode de la saturation écologique

Pour pouvoir comparer des produits qui présentent certes une utilité comparable (p. ex. qui conviennent à la vente de boissons), mais dont la charge environnementale est très variable (p. ex. les dépenses de nettoyage pour une bouteille réutilisable par rapport aux frais de fabrication pour une bouteille neuve à usage unique), il est nécessaire de mettre en rapport l'importance des différentes charges environnementales. C'est la seule manière de synthétiser les différentes atteintes en un indicateur unique.

Grâce à des procédés techniques et scientifiques standardisés, il est possible de mesurer objectivement la consommation de ressources et la production d'émissions. Par ailleurs, il existe aussi une norme ISO correspondante. En revanche, la pondération écologique des différentes grandeurs dépend toujours de jugements de valeur subjectifs. Se pose alors la question de savoir qui est habilité à porter à de tels jugements. Fondamentalement, deux approches sont employées pour les écobilans. La première se fonde sur le jugement d'un panel d'experts autorisés, la seconde se réfère aux valeurs limites d'émission et aux objectifs de qualité environnementale qui sont inscrits dans la loi ou qui ont une légitimité politique.

Le calcul de la charge environnementale s'effectue en multipliant les quantités des polluants émis ou des ressources nécessaires par les écofacteurs correspondants (voir Fiche 3). Les différents résultats, tous exprimés en UCE, peuvent être additionnés pour fournir la charge environnementale globale du produit étudié.

Les écofacteurs sont déterminés en fonction de la nocivité de l'impact considéré. A cet égard, il est primordial de savoir dans quelle mesure les émissions annuelles actuelles s'éloignent de l'objectif de qualité environnementale fixé. Plus l'écart entre la réalité et l'objectif est important, plus l'écofacteur est élevé.

Les formules pour déterminer les écofacteurs ainsi que d'autres explications sont fournies dans la publication de l'OFEV « Methode der ökologischen Knappheit – Ökofaktoren 2006 ».

Renseignements

- M. Norbert Egli, section Biens de consommation et écobilans, Office fédéral de l'environnement (OFEV), tél. 031 322 92 93

Internet

Publication de l'OFEV « Methode der ökologischen Knappheit – Ökofaktoren 2006 »:

<http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01031/index.html?lang=de>

(*en allemand*)